

Présents:, Damien BORNENS, Catherine DOUKMEDJIAN, Jérôme LEGEROT-GERMAIN, Serge JOURNAL, Jacques BARUT, Bernadette BOCCON, Tom BORDIGONI, Lucie BRILLAT, Stéphanie DUCRUET, , Jean-Luc KOHLER, Eddy TRANCHAND,

Excusés: Sophie COLAS pouvoir à Damien BORNENS, Thomas RAINER, Lydie JACQUEMOUD

Date de convocation: 26 AVRIL 2022

Secrétaire de séance: Damien BORNENS

Ouverture de séance : 19H36

Clôture de séance : 19h53

L'ordre du jour proposé était le suivant :

- Délibération délégué commission assainissement CCUR
- Délibération mission maîtrise d'œuvre sécurisation route d'USINENS
- Délibération prêt travaux route d'USINENS
- Questions diverses

Le Conseil adopte le compte-rendu du 11 avril 2022.

#### **DELIBERATION REMPLACEMENT DELEGUE COMMISSION ASSAINISSEMENT**

Monsieur Damien BORNENS expose que suite à la démission Monsieur Christian BIZET il y a lieu de le remplacer à la commission assainissement de la communauté de commune. Monsieur Jacques BARUT se propose en tant que titulaire et Monsieur Jérôme LEGEROT en tant que suppléant.

#### **DELIBERATION MAITRISE D'ŒUVRE ROUTE D'USINENS**

Monsieur Damien BORNENS présente le devis concernant la maîtrise d'œuvre de l'entreprise EPODE pour la sécurisation de la route d'Usinens par la mise ne place d'un cheminement piéton. Le devis se compose :

- Phase Projet	4 600 € ht
- Phase assistance aux contrats de travaux	2 000 € ht
- Phase Visa	600 € ht
- Phase DET	6 900 € ht
- Phase AOR	800 € ht

Soit un total de 14 900 € ht      2 980 € de TVA      = 17 880 € TTC

Le Conseil vote 7 pour 4 abstentions et 1 contre.

#### **DELIBERATION PRET TRAVAUX ROUTE D USINENS**

Suite à la hausse prochaine des taux d'intérêts, il y a lieu de délibérer pour autorise madame Le Maire à signer l'accord de prêt, d'un montant de 400 000 € sur 180 mois taux de 1.69% échéance constante intérêts perçus terme échu proportionnel pour les travaux de sécurisation route d'Usinens proposé par le Crédit Agricole des Savoie.

Le conseil Municipal vote POUR avec 1 abstention

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-neuf heures cinquante-trois minutes

Madame La Maire de Challonges  
Sophie COLAS

